



La contrebande fait un tabac

Rubrique : actualités - Date : samedi 11 octobre 2003

Une enquête de Libération sur « la contrebande qui affecte le négoce international de cigarettes » montre « qu'une clope sur trois (est) hors du circuit légal » alors que « les Etats subissent d'énormes pertes fiscales favorisées en Europe par l'absence d'harmonisation des taxes ».

Question du quotidien : en 2002, 929 milliards de cigarettes ont été exportées dans le monde contre 624 milliards importées. « Où sont passées » les 305 milliards de cigarettes disparues du circuit légal ?

D'après l'UE, les pertes fiscales sont estimées à « plusieurs centaines de millions d'euros » par an pour l'UE. Le journal qui fait état des importantes saisies des douanes, indique que selon le directeur des douanes de Dunkerque « les contrebandiers trouvent toujours des nouveaux modes de transport de nouvelles caches ». Le quotidien donne en exemple le trafic italien qui reposait sur la « Monténégro connexion » et a dû se réorganiser complètement à la suite du mandat d'arrêt lancé par le parquet de Naples contre l'actuel Premier ministre monténégrin, mais aussi du lancement de l'opération Primavera (un douanier tous les 500 mètres le long de la côte des Pouilles).

Signalant qu'aujourd'hui en Europe « la tendance » est « au vecteur routier » avec comme destination la Scandinavie et le Royaume Uni où les prix sont les plus élevées, le journal précise que les ports d'Anvers, de Valence, du Havre ou de Marseille sont des portes d'entrée pour l'Europe, mais aussi que les cigarettes transitent par certains pays avant d'être acheminées à destination. Ainsi elles peuvent « transiter de Belgique vers l'Italie en passant par l'Afrique du Sud » afin de « brouiller les pistes ». D'après Libé, l'instauration du marché unique « fût une aubaine pour la contrebande », que résume ainsi le porte parole de l'Office européen de lutte anti fraude (OLAF) « un marché unique, des taux de taxes différents et pas de contrôle aux frontières ». Un cigarettier estime pour sa part qu'en France avec 50% de hausse en un an « il y a un risque de déstabilisation du marché » et le journal de confirmer que de fait « les disparités de prix en Europe favorisent le commerce illégal transfrontalier ».

Ainsi en 2002, plus de 6 milliards de cigarettes ont été achetées à 90% par des Français, Belges et Allemands au Luxembourg qui compte 450 000 habitants. Le quotidien rappelle aussi que la Commission européenne et 10 Etats membres ont déposé à New York une plainte contre RJ Reynolds accusé de favoriser la contrebande et d'occasionner ainsi des pertes fiscales à l'UE pour préciser que « le dossier n'a pas encore été ouvert par les juges ». Quoiqu'il en soit, conclut David Revault d'Allones, « les fabricants ont beaucoup de peine à expliquer la disparition de 305 milliards de cigarettes ».